



numéro 28 – novembre 2004

Au sommaire ce mois-ci ...

1. AGENDA

Maroc : Conférence internationale de suivi du sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)

Maroc : Table ronde *médias communautaires pour un développement durable* à Marrakech le 21 novembre 2004

Grands Lacs : Rencontre régionale entre médias et société civile du 13 au 15 décembre 2004 à Dar es Salaam

Grands Lacs : Publication IPP / MFI : *Afrique des Grands Lacs, comprendre la crise*

2. ACTUALITES DE LA PRESSE ECRITE

Burundi : Un nouveau-né dans le paysage médiatique burundais

Cameroun : *Le journal Popoli* passe trihebdomadaire

Cameroun : *Com.News*, un nouveau magazine

RDC : *La boîte noire*, un nouveau venu dans la presse congolaise

RDC : Le trihebdomadaire *Uhuru* devient quotidien

3. ACTUALITES DE LA PRESSE AUDIOVISUELLE

ERRATUM RDC

Gabon : Revendications à la RTG2 et rénovations de la RTG1

RDC : La *RTNC/Kindu* diffuse les émissions de la *Radio Neno la Uzima* au Maniema

RDC : Mise en place de quatre stations rurales en Province orientale

4. CADRES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DES MEDIAS

Burundi / Rwanda : Mission en Europe de deux délégations du CNC et du HCP

RDC : Attribution des fréquences : la HAM sollicite un moratoire de trois mois

RDC : L'UNPC initie un atelier sur les aides publiques à la presse

RDC : La HAM souhaite lutter contre le désordre de la presse congolaise

RDC : Dépôts de plainte auprès de la HAM contre le Forum des médias

RDC : Le SNPP initie un contrat de travail type pour les médias

RDC : La HAM souhaite faire respecter les quotas de programmes

5. STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION DES MEDIAS

Burundi : Prix 2004 des meilleures œuvres journalistiques

Burundi : Lancement officiel de l'Observatoire de la presse du Burundi (OPB)

Cameroun : La presse privée face à ses responsabilités

Centrafrique : Création de l'Union Centrafricaine des Professionnels des Nouvelles Technologies

Centrafrique : L'UJCA à la recherche de partenariats

Congo : Séminaire – atelier sur la liberté de la presse au Congo

RDC : Organisation d'un atelier sur la presse et le processus électoral

RDC : Les jeunes reporters de Bukavu remportent un concours international

1. AGENDA

Maroc : Conférence internationale de suivi du sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)

Cette conférence se tiendra du 22 au 24 novembre 2004 à Marrakech (Maroc) sur le thème « du rôle et de la place des médias dans la société de l'information en Afrique et dans les pays arabes ». A cette occasion, près d'une centaine de responsables d'organisations professionnelles internationales et régionales des médias, d'organisations non-gouvernementales (ONG) concernées par la liberté d'expression et de la presse, ainsi que des spécialistes des médias, se pencheront sur ce thème. Cette conférence est organisée conjointement par le Ministère de la Communication du Maroc, en collaboration avec le Ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé des affaires économiques et générales (chargé des télécommunications et des technologies de l'information), par ORBICOM, réseau international de chaires UNESCO en communication avec l'appui de l'Office fédéral de la communication suisse (OFCOM), et le Département de l'information des Nations Unies. Elle s'inscrira comme rendez-vous de suivi de la première conférence du SMSI de 2003, à Genève, et comme réunion préparatoire au SMSI de 2005, à Tunis.

MPL / IPP

Pour plus d'informations :

<http://www.itu.int/wsis/index-fr.html>

Maroc : Table ronde *médias communautaires pour un développement durable* à Marrakech le 21 novembre 2004

A l'initiative de l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC), en prélude à la conférence internationale de suivi du sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), se tiendra une première table ronde le 21 novembre prochain à Marrakech, sur *les médias communautaires pour un développement durable*.

L'objectif de cette table ronde est de faciliter le dialogue entre les principaux acteurs des secteurs de la communication et du développement sur la contribution des médias communautaires à la réalisation des objectifs du millénaire.

Le point central de cette rencontre tournera autour de la radio communautaire en Afrique, en tenant également compte des expériences de l'Amérique latine, de l'Asie et du Moyen-Orient. L'initiative d'AMARC de créer un groupe de travail menant à la constitution du fonds de développement pour la radio communautaire en Afrique sera un des thèmes principaux de cette réunion.

AMARC / IPP

Pour plus d'informations :

<http://www.amarc.org/roundtable>

Madame Sophie Toupin

sophie@amarc.org

Tel. : (514) 982-0351.

Grands Lacs : Rencontre régionale entre médias et société civile du 13 au 15 décembre 2004 à Dar es Salaam

L'Institut Panos Paris (IPP) organisera du 13 au 15 décembre 2004, à Dar es Salaam en Tanzanie, une rencontre entre médias et société civile autour du thème : « *Construire la paix dans la région des Grands Lacs* ».

Cette rencontre doit permettre aux médias de la région des Grands Lacs de travailler sur la couverture professionnelle des enjeux régionaux à savoir la paix, la sécurité, la démocratie et le développement, autant de problématiques qui auront été abordées lors de la *Conférence Internationale de la région des Grands Lacs*, qui se tiendra du 18 au 19 novembre 2004 à Dar es Salaam, à l'initiative des Nations Unies et de l'Union Africaine.

L'objectif de la rencontre proposée par l'IPP est de mettre en présence les différents partenaires et acteurs qui agissent au niveau local ou national afin de susciter des dynamiques collectives dans le domaine de la construction de la paix dans les Grands Lacs.

Cette manifestation reçoit le soutien de la Coopération britannique (DFID), de Cordaid, de la Coopération irlandaise (DCI) et de l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF) et du CCFD.

Contacts

Institut Panos Paris

Eva Palmans

evap@panosparis.org

EP / IPP

Grands Lacs : Publication IPP / MFI : *Afrique des Grands Lacs, comprendre la crise*

L'Institut Panos Paris (IPP) et Médias France Intercontinents (MFI), agence de presse de Radio France Internationale (RFI) s'associent, avec le soutien de Cordaid, de l'Union européenne et de l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF), pour publier un dossier documentaire intitulé *Afrique des Grands Lacs : comprendre la crise*.

Ce guide de poche de 93 pages retrace l'histoire de la crise des Grands Lacs, ses enjeux diplomatiques, économiques et humains et dresse un bilan des actions de la communauté internationale et de la société civile en faveur du processus de paix. Il s'adresse non seulement aux journalistes des Grands Lacs, mais également à ceux qui s'intéressent à l'évolution actuelle de cette région. Il doit permettre plus largement de comprendre les enjeux actuels de paix, de sécurité, de démocratie et de développement abordés lors du cycle de *Conférences Internationales de la région des Grands Lacs*. Cet outil sera donc particulièrement diffusé à la veille de la tenue à Dar Es Salaam du 13 au 15 décembre prochain de la rencontre organisée par l'Institut Panos Paris entre médias et société civile autour du thème : *Construire la paix dans la région des Grands Lacs*.

MPL / IPP

Pour télécharger la publication

<http://www.panosparis.org/fr/publications.php>

2. ACTUALITES DE LA PRESSE ECRITE

Burundi : Un nouveau-né dans le paysage médiatique burundais

Tanganyika Infos est le titre d'un nouveau journal hebdomadaire en langue française lancé le 4 octobre 2004 à Bujumbura. Le directeur de publication s'appelle Daniel Ndikumana et le rédacteur en chef Damien Ntiranyuhura. Ce journal indépendant de 16 pages en couleur, format A3, promet de livrer au public une information juste et vérifiée, des analyses profondes et objectives sur la situation politique, économique et sociale

prévalant au Burundi. *Tanganyika Infos* est aussi un forum ouvert à toute contribution positive : une tribune libre est réservée à quiconque souhaite faire part d'une expérience.
DaN/IPP

Contacts : Damien Ntiranyuhura, rédacteur en chef, ntiranyuhura@yahoo.fr

Cameroun : Le journal Popoli passe trihebdomadaire

Le Popoli, la publication satirique préférée des Camerounais, selon les différents sondages du Centre de recherche et d'étude en économie et sondage (Crêtes), est passé le 4 octobre, de bihebdomadaire à trihebdomadaire.

« *Si nous avons franchi un autre cap et décidé d'affronter un nouveau challenge, c'est parce que nous ne voulons pas rester à la traîne. Il y a un mouvement très fort en ce moment dans les médias. Le nombre de quotidien augmente ainsi que d'autres publications, pour rester dans la mouvance, il fallait s'arrimer à cette tendance* », a expliqué Nyemb Popoli, directeur de publication.

Le Popoli qui a revu son contenu avec cette mutation, paraissait avant, le mardi et le jeudi. Il sera désormais présent dans les kiosques le lundi, le mercredi et le vendredi.

Cette jeune publication paraissant à Douala, a soufflé sur sa première bougie le 27 mai 2004. Elle avait d'abord paru pendant près de 10 ans sous le nom *Le Messenger-Popoli*, avant de se dissocier du groupe multi-médias *Le Messenger* que dirige M. Pius Njawé.

JW / IPP

Cameroun : Com.News, un nouveau magazine

Depuis début octobre, le paysage médiatique camerounais s'est enrichi d'un nouveau magazine : *Com.News*, un mensuel spécialisé dans la communication.

Pour Thierry Ekouti, le directeur de cette nouvelle publication, *Com.News* « *se donne pour mission d'observer, d'analyser et de commenter l'actualité liée aux activités de publicité, de relations publiques, de marketing et des médias* ».

Les rubriques de ce journal sont variées : *Edito, Baromètre, Événementiel, Médias, Marques, Opinions et Annonces, Dossier, etc.* Actuellement seul journal consacré essentiellement à la Communication au Cameroun, *Com.News*, paraissant à Yaoundé, est distribué par abonnement, à raison de 5000 FCFA (7,62 euros) par an. La rédaction est composée de jeunes diplômés en communication.

JW / IPP

Contact :

Com.News Tel : (237) 774 60 91

RDC : La boîte noire, un nouveau venu dans la presse congolaise

Le paysage médiatique vient de s'élargir à Kisangani, chef-lieu de la Province Orientale (Est de la RDC) avec la parution le 27 octobre 2004 du journal *la boîte noire*.

D'un format A4, ce journal est un bimensuel d'information générale qui s'adresse indistinctement à tout le public de la ville de Kisangani. Son directeur de publication M. Barnabé Nzale est un ancien de la presse audiovisuelle de Kisangani. *La boîte noire* ne dispose pas encore d'une ligne éditoriale bien définie. A en croire son directeur de publication, la définition de cette ligne interviendra au terme des réactions de ses lecteurs du numéro 00.

Pour cette première publication, *la boîte noire* a procédé à un tirage de deux cents cinquante exemplaires faute de moyens supplémentaires. Il est à noter que l'absence

d'imprimerie à Kisangani contraint le journal, comme d'autres produits localement, à être d'abord saisi à l'ordinateur puis photocopié.

FN/IPP

RDC : Le trihebdomadaire *Uhuru* devient quotidien

Le trihebdomadaire *Uhuru* est devenu, depuis le 11 octobre 2004, un quotidien. Colette Tshomba, son éditrice-directeur général a justifié cette mutation par la nécessité pour cet organe de presse d'« être présent au bon moment et au bon endroit pour assurer une couverture maximale des activités politiques ».

La patronne de *Uhuru* a indiqué au cours d'une conférence de presse tenue le 9 octobre dernier que le passage du trihebdomadaire au quotidien « est une réponse aux attentes d'un lectorat de plus en plus exigeant, qui souhaite une présence permanente du label *Uhuru* sur le marché et un enracinement plus profond dans l'actualité ».

Des innovations ont du reste été opérées pour concrétiser cette volonté avec l'ajout de quelques nouvelles rubriques. « *La voix du parlementaire* », « *Les activités des partis politiques* » et « *Les élections* », comptent parmi ces innovations.

Uhuru est l'un des rares journaux de Kinshasa dirigé par une femme. Créé le 15 mars 2002, le journal paraissait à l'origine deux fois par semaine avant d'évoluer vers la périodicité trihebdomadaire au mois de mai 2004. Six mois après, le voilà quotidien. Il rejoint ainsi la douzaine d'autres journaux de Kinshasa qui paraissent régulièrement.

FB / IPP

3. ACTUALITES DE LA PRESSE AUDIOVISUELLE

ERRATUM RDC

M. Freddy Mulongo, président national de l'ARCO, nous fait part d'une erreur le concernant dans la dépêche intitulée « la Radio Télé Boma demande sa réhabilitation à l'Arco » parue dans le dernier numéro 27 de AfriCentr@leMedias.

Dans le cadre du droit de réponse, il tient à souligner :

1. *Je n'ai jamais prononcé l'exclusion de la RTB à Mbanza-Ngungu. La réunion de Mbanja Ngungu a été présidée par Jean Nombasi, coordonnateur Arco-province du Bas-Congo.*

2. *En tant que Président national de l'Arco, jusqu'à ma dernière énergie je continuerai à défendre les valeurs des radios associatives et communautaires qui sont différentes des radios marchandes.*

3. *L'Arco a une Charte qui devrait être respectée par tous ses membres : pas de publicité des boissons alcooliques ni de la cigarette.*

NDRL : Dont acte

Gabon : Revendications à la RTG2 et rénovations de la RTG1

Au cours d'une Assemblée générale tenue à Libreville le 29 septembre, le syndicat des professionnels de la communication – indépendants et démocratique (Syprocom-ID), a instamment demandé aux autorités compétentes lors d'un point presse, le versement de primes pour les agents de RTG2, ainsi que la dotation en équipements audiovisuels, et l'application effective des textes relatifs aux conditions de vie et de travail. « *Il manque tout à la RTG2, on ne fait que sauver les apparences en rafistolant...* », a précisé Simon Adolphe Evouna, président du syndicat.

La RTG1, qui elle aussi faisait face à l'obsolescence du matériel d'exploitation, au manque de moyens et à la vétusté des bâtiments, avait interrompu ses émissions depuis le 6 janvier 2004 sur décision du Conseil des ministres.

Elle a pourtant repris ses programmes radio depuis le 2 octobre dernier et télévisés depuis le 18 octobre, avant la fin des travaux de rénovation. Les deux composantes de la RTG1 se partagent donc les quatre studios de la radio, puisque le bâtiment de la télévision est actuellement en réfection.

AN / IPP

RDC : La RTNC/Kindu diffuse les émissions de la Radio Neno la Uzima au Maniema

La station provinciale de la Radiodiffusion Télévision Nationale Congolaise à Kindu (RTNC/Kindu) diffuse depuis octobre 2004 trois émissions hebdomadaires de *Radio Neno la Uzima* (Parole de Vie), une radio communautaire à caractère confessionnel émettant depuis Bukavu dans la province du Sud-Kivu à l'Est de la RDC. M. Cléophas Mapendano, directeur de *Radio Neno la Uzima*, a confirmé avoir conclu un contrat avec la RTNC/Kindu.

Ces trois émissions en swahili, *Nyimbo na mahubiri* (Cantiques et évangélisation), *Maendeleo vijijini* (Développement rural), *Nyimbo na salamu* (Cantiques et salutations), sont montées à Bukavu ou à Kindu. *Radio Neno la Uzima* espère d'ailleurs monter prochainement un studio d'enregistrement à Kindu où elle forme déjà quelques journalistes.

DM / IPP

RDC : Mise en place de quatre stations rurales en Province orientale

A la demande de l'ONG canadienne Développement et Paix, le projet RFI - Khuluma, intervient dans la mise en place de quatre nouvelles radios rurales dans la Province Orientale à Kisangani, Buta, Isangi et Isiro. Du 16 au 25 novembre, un intervenant / technicien se rendra sur le terrain pour procéder à la formation d'une équipe locale pour l'installation de la première station à Kisangani. Cette équipe, sous la coordination du formateur, aura ensuite pour mission de mettre en place les trois radios suivantes.

Ce projet dans la Province orientale fait suite à la précédente installation aux mois de juin et de juillet, de trois radios rurales dans la province du Bandundu à Mbankana, Idiofa et Kingandu pour le compte de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), et de trois autres dans la province du Katanga à Lubumbashi, Likasi et Kamina pour Développement et Paix. L'installation de la station de Lubumbashi avait permis de former plusieurs techniciens, à l'installation des équipements puis à la programmation musicale, capables à leurs tours de mettre en place les stations de Likasi et Kamina. Ces trois radios sont opérationnelles depuis le mois d'août 2004.

Le projet RFI – Khuluma est un projet global d'aide au développement par les radios de proximité. Il se structure en trois phases : une mission d'audit afin de recenser les partenaires potentiels pour le développement d'un projet radio, un cycle de formations sédentaires ou itinérantes destinées aux professionnels des médias, et le transfert de projets à un partenaire local. Il s'attache à fédérer et à professionnaliser des radios de proximité et les associe à des projets de développement.

RFI - Khuluma / IPP

Contacts :

Projet RFI – Khuluma

M. Max Bale

maxbale@projet-khuluma.org

M. Bernard Chenuaud

4. CADRES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DES MEDIAS

Burundi / Rwanda : Mission en Europe de deux délégations du CNC et du HCP

Dans le cadre du projet d'appui aux instances de régulation dans les Grands Lacs, proposé par l'Institut Panos Paris et soutenu majoritairement par la DDC (Coopération suisse) et avec l'appui de Cordaid, deux délégations du Conseil National de la Communication (Burundi) et du Haut Conseil de la Presse (Rwanda) se sont rendues en Europe pour une mission d'une semaine du 18 au 23 octobre. Les délégations ont profité de leur séjour pour prendre connaissance du fonctionnement d'instances de régulation de pays européens. Elles ont successivement été en Suisse à l'Office fédéral de la Communication (OFCOM), puis à l'Autorité Indépendante d'examen des plaintes en matière de radio et télévision (AIEP) afin d'étudier le mode de travail de ces deux instances. En France, les délégations ont été reçues à l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) et se sont rendues au Conseil supérieur de l'Audiovisuel (CSA), où le Président du HCP, M. Privat Rutazibwa, s'est vu remettre la médaille du CSA par son président M. Baudis. Enfin, la mission de deux délégations s'est achevée par une visite au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) belge à Bruxelles. Cette mission fait également suite à un premier volet d'ouverture à l'international qui avait mené deux autres délégations au Conseil supérieur de l'information (CSI) du Burkina Faso.

MPL / IPP

RDC : Attribution des fréquences : la HAM sollicite un moratoire de trois mois

La Haute autorité des médias (HAM) vient de solliciter du gouvernement un moratoire de trois mois dans l'attribution des fréquences pour la radiodiffusion sonore et télévisuelle en RDC. C'est ce qui ressort du point de presse que le président de la HAM, M. Modeste Mutinga, a tenu le 6 novembre dernier.

M. Mutinga a suggéré que ce moratoire s'étende du 15 novembre 2004 au 15 février 2005 afin d'assainir le secteur. « *La HAM constate qu'à l'approche des élections, les chaînes de radio et de télévision naissent dans une anarchie et une cacophonie indescriptible* », s'est indigné le président de la HAM.

Il a notamment épinglé le non-respect des cahiers des charges ; le non-respect des grilles de programmes ; la vétusté et la non-conformité du matériel technique ; la perturbation fréquente des signaux entre chaînes et stations concurrentes.

Le président de la HAM s'est également insurgé contre la persistance et le renforcement de la pratique du « coupage », qui tendrait, selon lui, à devenir un droit exigé par de nombreux professionnels des médias alors qu'elle n'était à l'origine qu'une libéralité d'une source d'information. « *Le journaliste congolais est plus préoccupé de voir son nom figurer sur la liste du coupage que par le reportage lui-même* », note M. Mutinga, qui indique que la HAM a reçu de nombreuses plaintes de personnes ou organisateurs de manifestations harcelés par des journalistes en quête de coupage.

FB / IPP

RDC : L'UNPC initie un atelier sur les aides publiques à la presse

Des responsables des organes de presse de Kinshasa et des représentants du gouvernement, de la Direction générale des impôts et de l'Office des douanes ont discuté, le 8 octobre dernier, des modalités d'application de la défiscalisation et des aides publiques et autres facilités à la presse. C'est l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) qui a initié cette rencontre qui s'est tenue au Centre culturel américain.

Les recommandations formulées à l'issue des travaux, ont porté sur la réduction de 50% du tarif pour le transport aérien au profit des journalistes et autres équipements de la presse. Les réductions à accorder aux maisons de presse pour les factures de téléphone fixe, d'eau et d'électricité devraient être du même ordre. Les participants à la rencontre ont en outre suggéré la signature d'un arrêté interministériel afin que soit accordée l'exonération des frais et autres taxes d'hôtel aux journalistes en mission officielle à travers le pays. Il a été demandé à la Direction générale des impôts d'accorder un régime fiscal de faveur aux entreprises de presse et d'utiliser davantage des méthodes administratives dans le recouvrement des impôts sur le bénéfice.

Le président de l'UNPC a justifié la tenue de cet atelier et des recommandations formulées par le caractère « stratégique » du domaine de la presse. Les organes de presse, a-t-il dit, ont besoin de moyens conséquents pour assurer aux journalistes de bonnes conditions de travail.

FB / IPP

RDC : La HAM souhaite lutter contre le désordre de la presse congolaise

Lors de sa première session ordinaire de l'assemblée plénière, tenue du 29 septembre au 4 octobre 2004 à Kinshasa, la Haute Autorité des médias (HAM) a rappelé aux entreprises de presse congolaises leur obligation au regard de la loi de se faire impérativement enregistrer auprès d'elle. Toutes les entreprises de presse existant avant le 30 juillet 2004 sont astreintes à cette obligation légale. L'article 57 de cette loi frappe d'une amende de 4.000 à 10.000 Fcfa fiscaux, (6,10 à 15,24 euros), toute entreprise de presse qui aura émis ou diffusé un programme sans enregistrement préalable.

La HAM a également décidé d'effectuer une mission de contrôle des installations des chaînes de radio et de télévision. Les opérateurs de ce secteur devront justifier de moyens techniques, financiers et humains conséquents pour la production d'émissions locales de qualité. Le bureau de la HAM a du reste reçu mandat d'engager des concertations avec les ministères de la Presse et Information, des Ptt ainsi qu'avec l'Autorité de régulation des Ptt en vue d'élaborer un « *cahier des charges harmonisé* » imposable aux entreprises de presse audiovisuelle. Ce cahier des charges devra tenir compte des « *objectifs globaux de la transition et de l'avenir du secteur* ». La HAM a également prévu de rechercher de concert avec l'Association des radios communautaires (Arco), les éléments pouvant être intégrés dans la législation congolaise, afin de combler le vide juridique sur cette catégorie des médias.

FB / IPP

RDC : Dépôts de plainte auprès de la HAM contre le Forum des médias

L'assemblée plénière de la HAM réunie du 29 septembre au 4 octobre dernier à Kinshasa, a aussi examiné de nombreuses plaintes déposées auprès d'elle contre des organes de presse et des professionnels des médias. Parmi les dossiers examinés figure la plainte de *Reporters Sans Frontières (RSF)*, *Journaliste en danger (JED)* contre l'émission *Forum des médias* de la 2^{ème} chaîne de télévision publique, *RTNC2*, pour « *incitation à la haine et appel au meurtre* ». La HAM s'est insurgée contre le caractère « *partisan et*

généralement monocolore » de l'émission, qui souffrirait en plus, selon elle, de « *plusieurs irrégularités sur le plan professionnel* ». Pour mettre un terme aux nombreuses plaintes enregistrées contre l'émission, la HAM recommande à la RTNC2 de concevoir deux émissions de manière à distinguer un *Forum d'actualités* et un *Forum des médias*. La première émission devrait être consacrée au débat politique et serait réservée aux acteurs politiques tandis que la seconde serait un espace d'analyses de la production médiatique, animée par des journalistes.

FB / IPP

RDC : Le SNPP initie un contrat de travail type pour les médias

Au cours d'un atelier tenu du 28 septembre au 1^{er} octobre dernier à Kinshasa, les dirigeants nationaux et provinciaux du Syndicat national des professionnels de presse (SNPP), ont élaboré un projet de contrat de travail type devant régir les rapports entre les journalistes salariés et leurs employeurs. Ce document, s'il est accepté par les partenaires sociaux, sera le premier du genre à réglementer les rapports entre employés et employeurs dans le domaine des médias en RDC et encourager le « dialogue social entre partenaires sociaux ».

Les 17 participants à cet atelier, financé par le Gret et l'Union européenne, ont arrêté le programme d'actions du syndicat pour les années à venir. Ce plan prévoit notamment l'organisation de séminaires de formation syndicale, la formation en technique de négociation collective, l'acquisition des équipements pour le bureau national et les provinciaux du syndicat et la tenue de son premier congrès en 2005.

M. Gabriel Baglo, directeur du bureau Afrique de la Fédération internationale des journalistes (FIJ), fut le principal animateur de cet atelier qui a regroupé des délégués venus de Kinshasa, du Sud-Kivu, du Nord-Kivu, du Katanga, du Kasai Oriental, du Bas-Congo et du Bandundu.

FB / IPP

RDC : La HAM souhaite faire respecter les quotas de programmes

La Haute Autorité des médias (HAM) a pris l'engagement lors de son assemblée plénière réunie du 29 septembre au 4 octobre dernier à Kinshasa, de veiller désormais, grâce à son Centre d'écoute et de monitoring, au strict respect des quotas d'émissions à consacrer par les médias audiovisuels aux différents secteurs de la vie nationale.

Les chaînes de radio et de télévision doivent consacrer 35% de leurs émissions à l'information et aux magazines d'actualités ; 30% à l'éducation, la santé, l'environnement, la jeunesse et la femme ; 20% à la culture, au sport et à la détente ; 10% à l'économie et développement et 5% à la publicité.

« Il ne sera plus toléré, que ceux qui ont obtenu une licence d'exploitation et signé un cahier des charges comme chaîne thématique fassent une incursion quotidienne dans le domaine politique », a dit à ce sujet M. Modeste Mutinga, président de la HAM au cours d'un point de presse. Le président de la HAM a en outre dénoncé la « *campagne électorale précoce* », qui se serait installée, selon lui, dans les médias publics et privés. *« Forte des textes légaux et réglementaires en vigueur, la Haute autorité des médias [...] n'hésitera pas à administrer à tous les médias récalcitrants, des sanctions qui s'imposent »,* a-t-il encore déclaré.

La première session de l'assemblée plénière de la HAM a abouti à la création de cinq commissions spéciales au sein de l'institution. Il s'agit des commissions chargées de la saisie et des plaintes ; du contrôle de conformité de la publicité ; des études, promotion et développement ; de la réglementation et des avis ainsi que de l'enregistrement et du contrôle des médias.

5. STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION DES MEDIAS

Burundi : Prix 2004 des meilleures œuvres journalistiques

A l'occasion de la Journée panafricaine de l'information, l'Association burundaise des journalistes (ABJ) et la Maison de la presse ont attribué le 7 novembre dernier, les prix aux meilleures œuvres journalistiques. Le thème choisi cette année était : *La presse et la promotion de la citoyenneté*. A cette occasion, le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, M. Onésime Nduwimana, a recommandé aux journalistes de tout faire pour « *transcender les querelles politiciennes* ». A l'issue des exposés, des échanges nourris ont eu lieu entre les journalistes et le conférencier, le Pr. Elias Sentamba, politologue burundais. Les cérémonies à l'hôtel Source du Nil se sont clôturées par la remise de six prix aux meilleurs journalistes classés en 4 catégories : télévision, radio, agences de presse et journaux. Les œuvres sur le thème de la citoyenneté devaient avoir été publiées entre le 25 octobre et le 30 octobre 2004.

Pour la télévision, le premier prix est revenu à Evariste Ndikumwami, tandis que pour la radio, Mme Béatrice Barikore et M. Channel Sabimbona ont obtenu les premier et deuxième prix. Pour la presse écrite, M. Philippe Sindayihebura du journal catholique *Ndongezi* et Jean Robert Nshorirambo du journal *Ubumwe* (publique) en langue nationale ont été primés. Enfin, la dernière catégorie a récompensé Dismas Doweri de l'Agence burundaise de presse.

DaN / IPP

Burundi : Lancement officiel de l'Observatoire de la presse du Burundi (OPB)

L'Observatoire de la presse du Burundi (OPB) a été lancé officiellement le 24 septembre 2004 par le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, M. Onésime Nduwimana lors d'un atelier organisé par l'Institut Panos Paris (IPP). Les statuts de l'OPB avaient été adoptés à l'issue d'un travail de concertation le 7 avril 2004, par les associations des journalistes et les patrons de presse. Ces statuts faisaient suite à l'élaboration d'un nouveau code de déontologie et d'une grille de lecture matérialisant les principaux délits de presse des médias du Burundi.

L'OPB doit contribuer à faire respecter le code de déontologie de la presse grâce à un monitoring régulier du contenu des médias tant publics que privés, surtout en cette période de campagne électorale. L'OPB appuyé matériellement lors de sa création par l'Institut Panos Paris, est présidé par l'Abbé Emmanuel Muyehe, directeur du journal catholique *Ndongezi*.

DaN / IPP

Cameroun : La presse privée face à ses responsabilités

« *Presse privée et responsabilité sociale* », tel est le thème du séminaire organisé à Yaoundé, du 27 au 30 septembre par la Direction du cinéma et des médias de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF).

Cet atelier avait pour objectif de mener une réflexion commune sur la définition et l'évolution de la notion de responsabilité sociale dans les entreprises de presse privées ; et d'étudier les rapports entre la presse privée et la presse publique.

A l'issue de ce séminaire, la vingtaine de directeurs de publication et de rédacteurs en chef de journaux présents, ont bénéficié de conseils pour améliorer leur ligne éditoriale ainsi que la rentabilité de leur publication.

Centrafrique : Création de l'Union Centrafricaine des Professionnels des Nouvelles Technologies

Les professionnels du secteur des nouvelles technologies de la Communication et de l'information viennent de se doter d'une organisation. Réunis en assemblée générale constitutive le samedi 30 octobre 2004 à l'hôtel du Centre à Bangui, les professionnels des nouvelles technologies ont décidé de s'organiser en association sous la dénomination d'Union Centrafricaine des Professionnels des Nouvelles Technologies (UCPNT).

Outre la mission de regrouper les acteurs du secteur de NTIC, en vue de la promotion de leurs activités dans tout le pays, l'UCPNT envisage également de servir d'interface entre les pouvoirs publics et les opérateurs des nouvelles technologies œuvrant en République Centrafricaine.

FFS / IPP

Centrafrique : L'UJCA à la recherche de partenariats

Le Conseil exécutif de l'Union des Journalistes de Centrafrique (UJCA), conduit par son Président, M. Maka Gbossokotto, a été reçu en audience par M. Jean-Pierre Destouesse, Ambassadeur de France en Centrafrique. L'objet de cette audience a porté essentiellement sur les questions relatives au possible partenariat entre la Coopération française et l'Union des Journalistes de Centrafrique.

Le Président du Conseil Exécutif de l'UJCA, a brossé le tableau sombre des activités de cette union en ce qui concerne la liberté de la presse et le manque d'initiatives dans le domaine de la formation. Il a en outre plaidé auprès des bailleurs traditionnels de la RCA et plus particulièrement de la Coopération Française pour qu'une aide substantielle soit mise à la disposition de l'UJCA. En réponse à ces vœux exprimés, l'Ambassadeur de France s'est réjoui dans un premier temps de la mise en place du nouveau conseil exécutif de l'UJCA, interlocuteur potentiel susceptible de prendre en compte toutes les préoccupations majeures de journalistes de Centrafrique et dans deuxième temps, il a exhorté les journalistes à plus d'humilité, de solidarité et d'esprit de confraternité.

FFS / IPP

Congo : Séminaire – atelier sur la liberté de la presse au Congo

L'Observatoire Congolais des médias (Ocm), a organisé du 19 au 20 octobre dernier, au Centre Culturel Français de Brazzaville, un séminaire atelier sur la liberté de la presse. Financé par l'Institut Vie & Paix, cette rencontre a regroupé près de 200 journalistes des médias publics et privés, des membres du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC), des conseillers à l'information et des professeurs de l'Université Marien Ngouabi.

Grâce aux exposés et au film documentaire *l'Agronome* du réalisateur américain Jonathan Gemme, qui retrace l'histoire de *radio Haïti*, les professionnels des médias ont acquis une autre expérience. Ces assises ont permis aux professionnels de l'information et de la communication de mieux cerner les difficultés du journalisme au Congo.

A l'issue des débats, les participants à ce séminaire ont formulé plusieurs recommandations et pistes de solutions afin d'établir une véritable liberté de presse au Congo. Il s'agissait entre autres : de l'inscription dans le budget de l'Etat d'une aide à la presse et de faciliter le décaissement des crédits alloués à la presse publique, de la création d'un Institut supérieur de journalisme et de la formation continue des journalistes, l'amélioration des conditions de travail, de la redynamisation des

associations féminines pour qu'elles intègrent les réseaux internationaux, et du fonctionnement efficace du Conseil supérieur de la liberté de communication. « *Ce n'est que dans la solidarité de ses acteurs que nous pouvons arracher la liberté dans l'exercice professionnel de notre métier, et la liberté de la presse est encore un combat permanent* », a conclu Bernard Mackiza, président de l'Ocm.

IPP / SK.

RDC : Organisation d'un atelier sur la presse et le processus électoral

Du 05 au 07 octobre 2004, Kisangani, chef-lieu de la Province Orientale a abrité les travaux de l'atelier sur la presse et le processus électoral en RDC. Plus de 60 journalistes venus des provinces du Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Orientale ont pris une part active à cette rencontre qui avait pour objectif d'amener la presse à contribuer à la réussite du processus électoral en RDC.

Au cours des travaux, les participants se sont imprégné du rôle qu'ils doivent jouer avant, pendant et après les élections. Conscients de leurs tâches, les journalistes de l'Est du pays n'ont pas manqué de souligner la précarité de leurs conditions sociale et ont invité le gouvernement congolais à beaucoup plus de responsabilités. Les participants ont également demandé aux instances politiques de mettre à la disposition de différentes maisons de la presse, les moyens conséquents pour la réalisation de tous les objectifs en rapport avec la sensibilisation aux élections.

Cet atelier a été organisé conjointement par la CEI et la HAM avec l'appui du PNUD, la Coopération belge et Médias pour la Paix.

FN / IPP

RDC : Les jeunes reporters de Bukavu remportent un concours international

Le représentant du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) en RDC, M. Gianfranco Rotighano a remis, le 29 octobre 2004 dans la salle des réunions du bureau de son agence à Bukavu dans l'Est de la RDC, le prix du concours « Voix des enfants, vie des enfants » à l'équipe des jeunes reporters du format « *Sisi watoto* » (Nous les enfants) qu'encadre Search for common ground / Centre Lokole de Bukavu. Ce concours international était organisé conjointement depuis juin 2004 par l'UNICEF et One World Radio de New-York. Il visait la participation des enfants au développement. M. Rotighano a remis aux jeunes reporters le prix, tout en indiquant que celui-ci était le symbole de l'unité ou de la solidarité entre tous les enfants du monde. Il a encouragé les jeunes plébiscités à aller de l'avant afin que leurs messages atteignent d'autres enfants de la planète. Composée de neuf enfants, l'équipe des jeunes reporters a été formée en juin 2003 en technique de reportage grâce aux formateurs de BBC.

DM / IPP

Dans le cadre de son programme **DRIM ☆ AFRIQUE CENTRALE** « Droits et renforcements institutionnels des médias », l'Institut Panos Paris (IPP) a lancé en juillet 2002, AfriCentr@leMedias, une lettre d'information sur l'actualité du pluralisme des médias en Afrique Centrale.

Ce bulletin mensuel, réalisé par des journalistes de neuf pays de la région (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République Centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), Rwanda et Tchad) a pour objectif d'apporter une information régulière sur l'actualité de la presse écrite et audiovisuelle, sur les cadres juridiques et économiques des médias, sur la structuration et la professionnalisation des médias. Il est destiné en premier lieu aux professionnels du secteur, aux acteurs de la société civile et aux partenaires institutionnels.

Direction

Pascal Berqué, Directeur des programmes **DRIM ☆** « Droits et renforcements institutionnels des médias », et **MPA ☆** « Médias pour la Paix » Institut Panos Paris, pascal.berque@panosparis.org

Coordination

Domitille Duplat, Coordinatrice des programmes Afrique centrale, Institut Panos Paris, domitilled@panosparis.org

Secrétaire de rédaction

Marie-Pierre Liénard, Chargée de projet Afrique centrale, Institut Panos Paris, mariepierre@panosparis.org

Correspondants

Burundi : Jean Nzeyimana, Damien Ntiranyuhura

Cameroun : Joel Wadem

Centrafrique : Fernande Françoise Sackanot

Congo : Solange Kibelolo

Gabon : Achille Ngoma

Guinée Equatoriale : Rodrigo Angue Nguema

République démocratique du Congo : Frank Baku (Kinshasa), Rose Lukano (Lubumbashi), Déo Namujimbo (Goma), Flory Ngongo (Kisangani), Dieudonné Malékéra (Bukavu), Michel Aveledi (Bas Congo).

Rwanda : Jean Ruremesha

Tchad : Laoro Gondjé

Diffusion

Séverine Le Ridant, Chargée de Communication on et off line, Institut Panos Paris, communication@panosparis.org

Contact

Institut Panos Paris, 10, rue du Mail - 75 002 Paris (France)

Tel. (331) 40 41 05 50 – Fax (331) 40 41 03 30

mariepierre@panosparis.org

Cette lettre d'information est publiée avec le soutien de



& de

